



FNAB
Fédération Nationale
d'Agriculture Biologique

PROGRAMME DE FORMATION

Version 2

Date d'application : 01/03/2021



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION

Tout comprendre à la réglementation OGM et aux enjeux pour les producteur-rices bio

NOUVELLE FORMATION

Objectifs :

- ✓ Comprendre la réglementation OGM et ses incidences pour l'agriculture biologique.
- ✓ Connaître les solutions pratiques existantes pour se prémunir des OGM quand on est en bio.
- ✓ Acquérir les bons réflexes pour 1/ savoir reconnaître les fausses informations sur la présence d'OGM en bio, et 2/ pouvoir répondre avec assurance aux questions sur la présence d'OGM en bio.

Public cible :

Agriculteurs et agricultrices bio
Salarié-es du réseau FNAB

Prérequis :

Aucun

Contenu de la formation

- Techniques OGM : Présentation des différentes techniques OGM (transgénèse, mutagénèse, nouvelles techniques de sélection, etc.
- Réglementation : Présentation et rappel des règles applicables en matière d'OGM, d'agriculture biologique et de propriété intellectuelle (droit des brevets), ainsi que les évolutions réglementaires à venir.
- Agir dans sa ferme : Conseils et outils pour se prémunir des OGM quand on est producteur ou productrice bio.

Le programme détaillé est indiqué en fin de document.

Date : Jeudi 09/06/2022

Lieu : Le Maltais Rouge,
40 rue de Malte, 75011 Paris

Horaire : 9h30 – 17h30

Durée : 7 heures

Tarif :

- Gratuit pour les producteur-rices bénéficiant de VIVEA ;
- 200 € net pour les salariées du réseau FNAB ;
- 500€ net pour les salarié-es hors réseau FNAB.



Modalités d'accès :

- Formulaire d'inscription en ligne [disponible ici](#) ;
- Validation de l'inscription après réception de la convention de formation signée ET du règlement au plus tard 10 jours avant le début de la formation.

Accès personnes en situation de handicap : si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous pour étudier les modalités d'adaptation possible de la formation.

[Conditions générales de vente](#)

[Règlement intérieur](#)

	<h2>PROGRAMME DE FORMATION</h2>	 <p>La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION</p>
	<p>Version 2</p> <p>Date d'application : 01/03/2021</p>	

Nom et coordonnées du responsable de la formation

Fiona MARTY, chargée des affaires européennes, FNAB

fmarty@fnab.org – 07 82 46 75 80

Intervenant-e extérieur-e

Daniel EVAIN : producteur bio (maraîchage et grandes cultures), ancien ingénieur agronome spécialisé dans l'amélioration des plantes.



Eric Meunier, biochimiste et rédacteur expert au journal Inf'OGM

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, échanges entre les intervenants et les participants, mises en situation.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation pratique en situation et évaluation finale.

	PROGRAMME DE FORMATION	 La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION
	Version 2	

Tout comprendre à la réglementation OGM et aux enjeux pour les producteur-rices bio

Programme détaillé - Jeudi 9 juin 2022

Matinée : Les OGM (transgénèse, mutagenèse aléatoire, fusion de protoplaste (CMS), etc.) : interdits en bio !

09h00 : Accueil des participants

09h30 : Présentation des intervenants et de la formation, présentation des participants et recueil des attentes

10h00 : Bien comprendre les techniques OGM : présentation des techniques de transgénèse, mutagenèse aléatoire, fusion de protoplaste (CMS), etc.

11h00 : Bien connaître la réglementation encadrant les OGM :

- La réglementation en vigueur en France et en Europe encadrant les OGM et les produits issus d'OGM (importation, culture, étiquetage, etc.) et les flous juridiques existant ;
- Rappel de la réglementation bio et des règles interdisant les OGM ;

12h00 : Agir pour se prémunir de ces OGM dans sa ferme bio : Savoir identifier les cultures à risque et utiliser des outils et solutions simples pour se protéger

Déjeuner sur place de 13h à 14h

Après-midi : Nouveaux OGM (nouvelles techniques de sélection) et brevets : les challenges de demain pour la bio ?

14h00 : Bien connaître les nouvelles techniques et comprendre les enjeux qu'elles impliquent pour les producteurs bio :

- Présentation des nouvelles techniques produisant des nouveaux OGM pour mieux comprendre les différences avec les « anciens » OGM ;
- Présentation de la réglementation relative à ces nouvelles techniques ;
- En déduire les enjeux pour le secteur bio.

15h00 : S'informer sur le lien entre OGM et droit des brevets pour mieux comprendre les enjeux pour les producteurs bio : Présentation des règles de droit de la propriété intellectuelle pouvant avoir une incidence sur les activités agricoles des producteurs bio.

16h00 : Acquérir les bons réflexes pour :

- savoir reconnaître les fausses informations sur la présence d'OGM/nouveaux OGM en bio,
- pouvoir répondre avec assurance aux questions sur la présence d'OGM/nouveaux OGM en bio

17h00 : Temps conclusif : retour sur les enseignements et le déroulé de la journée, évaluation de la formation (formulaire satisfaction)

Fin à 17h30

FNAB – 40, rue de Malte 75011 Paris – Tél. : 01 43 38 38 69– Courriel : formations@fnab.org

Organisme professionnel – SIRET : 394 000 236 00023

Organisme de formation - N° de déclaration d'activité : 11 75 34473 75